

obeler  
fenneng:beetebuerg:  
hunchereng  
näerzeng

eis gemeng

# Déclaration échevinale

## 2017 à 2023



Suite aux élections communales du 8 octobre 2017 les élu(e)s des partis CSV, déi gréng et DP avaient entamé des négociations de coalition pour la durée de mandat de 2017 à 2023.

Un accord fût signé le 26 octobre 2017 et la composition d'un collège échevinal a été proposée au Ministre de l'Intérieur qui a procédé à l'assermentation des membres en date du 22 novembre 2017.

La répartition des ressorts au collège échevinal été fixée comme suit :

**M. Laurent Zeimet, CSV, bourgmestre**

- Présidence du collège échevinal et du conseil communal
- Administration et coordination générale
- Finances communales
- Urbanisme et infrastructures
- Ordre public et services de secours
- Culture
- Cultes
- Jumelages
- Aide humanitaire et coopération au développement

**Mme Josée Lorsché, déi gréng, échevine première en rang**

- Politique scolaire
- Services d'éducation et d'accueil
- Formation continue
- Mobilité
- Coordination Pacte climat et énergie
- Protection de la nature et gestion des forêts
- Cohésion sociale (famille et enfance, jeunesse, égalité des chances)

**Mme Christine Doerner, CSV, échevine**

- Economie, commerce et tourisme
- Gestion des zones d'activités
- Cohésion sociale (seniors, économie solidaire)
- Politique d'intégration

**M. Gusty Graas, DP, échevin**

- Gestion de l'eau et des déchets
- Sports
- Associations et bénévolat

La présente déclaration échevinale reprend le programme d'action arrêté par l'accord de coalition entre les élu(e)s CSV, déi gréng et DP qui continue et renforce la modernisation durable de notre commune.

## **I. Maintenir une qualité de vie dans une région qui bouge**

### **Urbanisme**

La procédure d'adoption du nouveau plan d'aménagement général (PAG) sera lancée avant août 2018.

Le nouveau PAG devra assurer un développement modéré et durable des localités permettant ainsi d'adapter le besoin en infrastructures conformément à la croissance de la population. Le nouveau PAG ne va prévoir aucune extension du périmètre de construction.

Les constructions dans les quartiers existants devront davantage respecter l'architecture de leur environnement.

Les nouveaux quartiers devront garantir une mixité sociale et générationnelle, respecter et promouvoir les innovations écologiques et durables.

Le collège échevinal entend acquérir les terrains nécessaires au développement des infrastructures d'intérêt public ou permettant une politique volontariste du logement.

### **Logement abordable et durable**

En collaboration avec des partenaires publics et privés le collège échevinal favorisera la création de logements abordables et sociaux y compris des logements locatifs.

Le collège échevinal promouvra des concepts de logement basés sur le bail emphytéotique.

Le relevé des logements non habités sera mis à jour. La coopération avec l'Agence immobilière sociale et l'Office Social Commun sera renforcée pour encourager la rénovation et la mise à disposition des logements libres.

Les subventions communales pour les constructions durables ainsi que les conseils gratuits concernant la production d'énergies renouvelables et l'isolation des toits seront maintenues et adaptées en fonction de l'évolution en la matière.

La consultation en matière de construction durable et écologique sera intensifiée par la mise à disposition d'un guide du constructeur (« Bauherrenmappe »).

Le projet « Cohabit'Âge » permettant à un senior d'héberger un étudiant en contrepartie d'une aide au ménage sera promu.

### **Mobilité**

Un service « Mobilité » sera créé et chargé de toutes les questions touchant la circulation et la mobilité. Ce service veillera au conseil et à l'information des usagers, l'organisation, la coordination et le suivi des chantiers, la réception des problèmes de trafic dans les quartiers résidentiels et l'élaboration de mesures en faveur de la mobilité douce et des personnes handicapées.

Les mesures prévues au concept régional de mobilité devront être réalisées prioritairement :

- Réaménagement des entrées en localité route de Mondorf et route de Luxembourg.
- Aménagement de nouvelles pistes cyclables et raccordement au réseau national.

Le collège échevinal lancera la réalisation des projets d'assainissement et de réaménagement de la route de Peppange et du quartier « Em de Bechel » en commençant par la rue Charles Jacquinet.

Un réaménagement de la route de Kayl à Noertzange en faveur de la mobilité douce sera élaboré en concertation avec l'administration des Ponts & Chaussées.

Le collège échevinal va mettre en œuvre un projet d'embellissement et de réaménagement de la route de Luxembourg (du carrefour Delfeldseck à l'ancien Hôtel de ville) dans la suite du réaménagement de la rue de la Gare et en tant que deuxième phase du réaménagement du centre de Bettembourg en faveur de la mobilité douce et de la sécurité.

La faisabilité d'une passerelle pour piétons et cyclistes traversant en hauteur les terrains CFL et reliant le quartier est de Bettembourg avec le quartier ouest (du parc Jacquinet au nouveau Cactus) sera étudiée.

Les projets et chantiers communaux seront exécutés en étroite coordination et collaboration avec les instances nationales.

Le nouveau parking écologique route de Mondorf sera finalisé.

Le parking route de Luxembourg sera réaménagé suivant des critères écologiques et sera destiné aux voitures privées et camionnettes. Le stationnement de camionnettes dans les quartiers résidentiels sera interdit.

Un projet de réaménagement du parking du centre sportif sera élaboré et réalisé après l'assainissement du centre sportif.

Le collège échevinal est favorable à l'implantation d'un nouveau parking P&R à la périphérie de Bettembourg.

Une extension de la réglementation du parking résidentiel sera évaluée à la demande des habitants.

Les passages pour piétons sur les routes nationales seront sécurisés et des radars pédagogiques supplémentaires affichant la vitesse seront installés.

Des mesures de réduction de la vitesse dans la route de Mondorf seront réalisées en concertation avec l'administration des Ponts & Chaussées.

Le respect de la vitesse 30 dans les quartiers résidentiels sera renforcé par des mesures infrastructurelles adaptées.

Les projets pédagogiques autour de la mobilité douce seront renforcés.

La sécurité routière sera améliorée dans l'entourage des écoles par la mise en place de passages supplémentaires pour piétons et d'éléments visuels.

Des stationnements supplémentaires pour vélos ainsi que des bornes de chargement pour vélos électriques seront installés.

L'installation d'une Mbox supplémentaire pour le quartier ouest de Bettembourg sera demandée auprès des CFL.

Le codage gratuit des bicyclettes privées sera offert aux citoyens en coopération avec la Police grand-ducale.

Le collège échevinal proposera des adaptations et améliorations aux liaisons du réseau RGTR.

Le service Flexibus sera adapté à la demande. Dans la mesure du possible le service Flexibus sera effectué par des véhicules électriques.

Le service Late-Night-Bus sera maintenu et une navette permettant aux habitants de participer aux manifestations locales sera proposée.

La mobilité électrique sera favorisée par l'installation de stations supplémentaires d'E-bikes et de bornes « Chargy » pour voitures électriques.

### **Zones d'activités économiques, commerce et tourisme**

Le collège échevinal procédera à l'adaptation et au renouvellement des différents droits de superficie en concertation avec les instances nationales compétentes.

La nouvelle dénomination des différentes zones sera finalisée afin de faciliter la signalisation et le guidage.

La participation des entreprises locales au projet « Réseau d'entreprises » et aux éco-échanges (EEE) avec la commune sera encouragée.

Le collège échevinal soutiendra toutes les initiatives qui respectent les principes d'une économie circulaire. Ainsi, il s'agit d'encourager le commerce local par des projets ciblés et innovateurs.

La coopération étroite avec les responsables du Parc Merveilleux sera continuée. La construction du parking écologique ainsi que l'accès au Parc pour piétons et cyclistes seront achevés et la mise à disposition d'une navette sera maintenue. Le droit de superficie sera adapté.

Le collège échevinal entend profiter de l'attrait du Parc Merveilleux pour promouvoir les atouts de notre commune auprès de ses visiteurs.

### **Développement durable**

- Propreté et déchets

Le collège échevinal va accentuer les efforts pour garantir la propreté des localités e. a. par une sensibilisation ciblée, des pénalités ainsi qu'une augmentation et un renforcement des effectifs de nettoyage.

Il sera procédé à une évaluation continue du système de collectes des déchets et une adaptation éventuelle en fonction de l'efficacité de projets-pilote.

Le collège échevinal veillera à l'exécution conséquente de la résolution adoptée concernant le gaspillage alimentaire.

- Eau

Les investissements importants pour l'entretien, l'assainissement et la modernisation des réseaux en eau potable et eaux usées seront maintenus :

- Réalisation d'un nouveau canal pour séparer les eaux usées venant de Dudelange du système mixte afin d'augmenter l'efficacité du bassin d'orage 1.
- Une déviation par un nouveau collecteur le long de l'autoroute A13 pour séparer les eaux usées venant des communes de Kayl et Rumelange.
- Mise en conformité des déversoirs de la commune afin de réduire davantage la pollution en milieu naturel par eaux usées.
- Renouvellement de la canalisation dans la route de Peppange et le quartier « Ëm de Bechel » lors du réaménagement de ces rues.
- Réalisation du projet route de Mondorf afin de dévier les eaux pluviales vers des cours d'eau naturels pour éviter une surcharge des réseaux d'assainissement.

Le projet de réaménagement hydraulique (renaturation) de l'Alzette sera poursuivi en concertation étroite avec les instances nationales compétentes.

De même la coopération avec les cinq communes partenaires dans le cadre du « contrat de rivière du bassin supérieur de l'Alzette » sera maintenue.

Ensemble avec les instances nationales il sera lutté contre toutes pollutions de nos cours d'eau.

Les efforts de sensibilisation pour respecter l'eau potable seront maintenus et une journée de l'eau sera organisée annuellement.

- Climat et énergie

Le collège échevinal va honorer nos obligations découlant du Pacte Climat en continuant les efforts pour réduire les émissions nocives en augmentant l'efficacité énergétique des bâtiments communaux et la production d'énergies renouvelables. Dans ce cadre le rôle de l'équipe climat sera renforcé.

Le concept énergétique de la commune sera revu et adapté en incluant les bâtiments communaux, les ménages, le trafic routier et les entreprises.

La construction de la nouvelle centrale de cogénération sur base d'énergies renouvelables sera achevée.

L'assainissement énergétique et le programme d'épargne d'énergie dans les écoles et autres bâtiments communaux seront poursuivis.

Une participation citoyenne à des projets de production d'énergies renouvelables sera proposée.

L'éclairage public communal sera progressivement remplacé par un éclairage LED plus économe.

Les cahiers de charge communaux vont davantage inclure des critères environnementaux et la responsabilité sociale des entreprises tout en tenant compte des dispositions de la nouvelle loi sur les marchés publics.

L'acquisition de voitures électriques pour les services communaux sera poursuivie.

Le collège échevinal confirme son opposition à l'utilisation de l'énergie nucléaire et réitère sa volonté politique d'exiger la fermeture de la centrale nucléaire de Cattenom au sein du groupement des communes y relatif.

- Environnement et protection de la nature

Le collège échevinal va aménager les nouveaux parcs communaux Krakelshaff et Klenschenhaff reliés par la deuxième phase de la promenade du soleil.

Un jardin biologique pédagogique sera intégré au parc Krakelshaff en collaboration avec les écoles et les structures d'accueil.

Un jardin potager sera réalisé en coopération avec des partenaires pour approvisionner la restauration scolaire.

Le projet de jardins pour familles sera étendu.

La journée en forêt pour familles sera maintenue et promue.

Le collège échevinal va continuer à semer des prairies mellifères et renforcer les projets relatifs à la production de miel et produits dérivés.

Un nouvel espace récréatif sera aménagé entre les rues John F. Kennedy et Robert Schuman et la place de la Paix à Bettembourg sera revalorisée.

Le projet de la mise en place de vergers pour les nouveaux nés sera poursuivi.

Le programme « biodiversité » sera maintenu par un entretien écologique des zones de légumes communales. Les équipes en charge seront renforcées pour assurer son exécution et garantir la propreté.

Les habitants seront invités à devenir « parrains » d'arbustes et de plantes publics tout en profitant d'un conseil et de la mise à disposition de plantes et de semences régionales.

La lutte contre la pollution lumineuse excessive sera poursuivie par la réduction de l'éclairage à des endroits définis.

La qualité de l'air sera mesurée régulièrement dans les zones d'activités et dans les rues exposées à un trafic accru.

Le collège échevinal continuera à intervenir auprès des instances nationales pour revendiquer la mise en place des écrans antibruit le long des chemins de fer, des autoroutes et du CFL Multimodal.

Le collège échevinal s'engage pour la protection des animaux et proposera des actions pour promouvoir leur élevage et leur traitement respectueux. Nous soutiendrons l'asile pour animaux de Dudelange et avisons favorablement la création d'un asile régional pour animaux.

Le feu d'artifice pour la fête nationale restera remplacé par des alternatives respectueuses de l'environnement et des animaux.

## **II. Renforcer la cohésion sociale et le vivre ensemble**

### **Ecoles et services d'éducation et d'accueil**

Le collège échevinal va accélérer la construction d'une nouvelle école avec structures d'accueil et cuisine de production aux abords du parc Krakelshaff.

L'assainissement et la modernisation de la « Schoul am Duerf » seront poursuivis.

L'extension de l'infrastructure scolaire et des structures d'accueil à Noertzange sera entamée.

La construction d'une nouvelle structure d'accueil sur le site « Reebouschoul » est déjà confirmée. En attendant cette réalisation, la faisabilité de l'aménagement d'une structure de transition permettant d'accueillir les enfants se trouvant sur les listes d'attente sera étudiée.

La mise en conformité et la modernisation de la structure d'accueil « Al Gemeng » seront continuées.

L'aménagement des cours de récréation des différentes écoles sera revu et adapté. Des projets de jardins scolaires seront proposés.

Les cours de l'école de musique régionale seront offerts au nouveau centre culturel à Huncherange. Le transport des élèves de la commune vers le centre culturel sera assuré en cas de besoin.

Des initiatives pédagogiques « Séchere Schoulwee » ainsi que des lignes « Pedibus » supplémentaires seront encouragées.

La restauration scolaire sera davantage assurée par des produits issus d'une production régionale, biologique et respectant les principes du commerce équitable.

L'inclusion des enfants à besoins spécifiques sera assurée dans les écoles et les structures d'accueil et sera encouragée dans la vie associative.

Les projets d'école basés sur l'éducation à l'environnement, les sciences naturelles, la technologie, la culture, les médias, la littérature, l'inclusion, la protection des animaux, l'activité sportive (Lasep et autres) et la sécurité routière seront encouragés et soutenus de manière systématique.

La coopération entre les écoles et les structures d'accueil sera renforcée à travers le plan d'encadrement périscolaire.

Toute initiative scolaire portant création d'un conseil communal pour enfants sera soutenue et encouragée.

Les synergies entre les services d'accueil et la vie associative seront renforcées et facilitées e. a. par la mise en service d'une navette desservant les différents sites.

Les activités de vacances, les ateliers PC, les ateliers de créativité et toute initiative réalisée avec l'école des parents Janusz Korczak seront maintenus et diversifiés.

Le projet « Girl's day - Boy's day » fera l'objet de nouvelles initiatives en faveur de la promotion de l'égalité des chances dans la vie professionnelle.



Toute initiative portant création d'un conseil communal jeunesse et d'un plan communal jeunesse trouvera l'appui du collège échevinal.

Les jeunes, y compris les jeunes demandeurs de protection internationale, seront impliqués de façon active dans des projets littéraires, culturels et artistiques.

## **Cohésion sociale**

- Aides et actions sociales

Le collège échevinal entend maintenir les allocations sociales communales et les soumettre régulièrement à une évaluation en concertation avec l'Office Social Commun.

Le collège échevinal continuera à financer et à coopérer avec l'initiative CIGL Bettembourg Asbl en faveur de la réintégration des personnes au chômage au premier marché de l'emploi. De même la coopération avec l'association « Den Cent Buttek » sera continuée.

- Intégration

Un plan communal d'intégration sera élaboré et les actions en faveur de l'intégration dans la vie sociale (coaching, Tour vum Duerf, etc.) seront maintenues et développées.

- Jeunesse

La modernisation de la Maison des Jeunes et de la Culture sera préparée et entamée en collaboration avec les usagers.

Les subsides aux élèves et étudiants sont maintenus à un niveau élevé.

Les stages et jobs d'été pour étudiants auprès des services communaux et des activités de vacances seront maintenus. Des formations en animation pour jeunes (brevet A) et babysitting seront offertes gratuitement.

Des projets communs et des synergies entre la Maison des Jeunes et les associations seront encouragés. Les jeunes seront impliqués de manière renforcée dans le projet du jardin communautaire et dans des projets d'action humanitaire.

- Seniors

Un guide communal pour seniors sera élaboré regroupant les offres, initiatives et actions en faveur du troisième âge. Le service Senior Plus sera maintenu et étendu.

En concertation avec les associations et en partenariat avec une commune voisine des synergies dans le cadre d'une structure Club Senior seront recherchées.

Une journée d'informations sur des questions de santé du troisième âge sera organisée.

La coopération avec le Foyer Sainte Elisabeth et la résidence pour personnes âgées « an de Wisen » sera maintenue et développée.

Des cours et formations ciblés pour seniors seront proposés.

- **Egalité des chances**

Suivant le concept « design for all » un plan d'action sera élaboré pour optimiser l'inclusion des personnes à besoins spécifiques.

Des actions de sensibilisation et d'encadrement seront proposées pour lutter contre la violence domestique.

L'égalité des chances et la lutte contre toutes formes de discrimination seront thématiques par des actions ciblées de sensibilisation et de formation.

### **Bénévolat et vie associative**

Le subventionnement transparent des associations pour promouvoir le bénévolat sera maintenu et adapté si nécessaire.

L'appui logistique aux associations sera renforcé par un recours aux moyens digitaux.

Après l'achèvement du centre culturel, un panneau d'information supplémentaire sera installé à Huncherange.

### **Sports**

L'assainissement énergétique et la modernisation du centre sportif seront préparés et entamés par étapes en fonction de la réalisation du nouveau centre culturel à Huncherange.

La construction des nouveaux vestiaires au stade municipal sera achevée et suivie par l'aménagement du deuxième terrain synthétique.

Un nouveau « ministade » sera aménagé près du centre sportif et la réalisation d'une cour de basket à l'extérieur est prévue.

Le programme Sports & Loisirs dans le cadre du syndicat intercommunal « an der Schwemm » sera développé en coopération avec les associations.

La manifestation « Nuit des Sports » sera maintenue.

### **Culture**

Le nouveau centre culturel à Huncherange sera finalisé et le déménagement sera préparé. La phase de transition servira à intensifier la concertation entre les associations culturelles en vue d'une programmation des activités et manifestations.

Le collège échevinal confirme la volonté de participer au projet Esch 2022 – capitale européenne de la culture et entend élaborer une stratégie culturelle en concertation avec les autres communes partenaires.

Des projets d'art urbain seront promus et une animation culturelle sera proposée pour valoriser le kiosque au Parc Jacquinot.

Le collège échevinal va continuer le festival littéraire « LiteraTour » et la fête estivale « Nuit des Merveilles ».

Le collège échevinal veut créer une bibliothèque/médiathèque associée au réseau de la bibliothèque nationale qui se distinguera par une collection axée sur des particularités locales.

Pour l'élaboration du projet une collaboration sera proposée aux Amis de l'histoire et à la Maison des Jeunes.

Dans un même souci de documentation, le collège entend continuer la collaboration avec les Amis de l'histoire, entend soigner les archives communales et aider les associations dans la gestion de leurs archives.

Le collège échevinal veut garantir le fonctionnement du cinéma « Le Paris » et continuer la collaboration dans l'intérêt de la diversité culturelle.

### **Formation continue**

Les cours de formation continue pour adultes (langues, orthographe, informatique, arts, premiers secours, éducation civique et autres) seront maintenus et diversifiés en fonction de la demande.

Des formations relatives au jardinage biologique, au compostage et à la permaculture seront offertes au sein du projet du jardin communautaire.

Des formations continues seront systématiquement offertes au personnel des divers services communaux afin de garantir également au futur un service public de qualité dans la commune. Des formations destinées aux bénévoles dans le domaine de l'accueil des demandeurs de protection internationale seront proposées.

Une programmation « Académie d'été » proposant des activités culturelles, scientifiques et artistiques sera organisée.

## **III. Moderniser une commune forte au service des citoyens**

### **Administration et services**

Un nouveau centre des régies sera construit sur le site défini dans la zone d'activités Schéleck.

L'organigramme sera adapté en fonction de la réorganisation et du renforcement des services et de la mise en vigueur des nouvelles dispositions concernant la fonction publique communale.

Les bâtiments et le site du Château de Bettembourg seront soumis à une étude préparant un assainissement et une modernisation.

### **Sécurité et prévention**

Le collège échevinal soutient la création d'un nouveau centre d'intervention régional pour les services de secours.

Le règlement de police sera réformé et adapté aux réalités sociales et aux dispositions légales.

Un service médiation sera proposé aux habitants pour régler à l'amiable les différends entre voisins.

Le collège échevinal s'engagera auprès des instances nationales pour le maintien d'un commissariat de proximité de la Police à Bettembourg disposant des effectifs nécessaires.

Le service des agents municipaux sera renforcé. Au besoin il sera recouru à l'assistance de services de sécurité pour prévenir des actes de vandalisme.

Toute initiative de médecins visant à se regrouper dans un « centre médical » sera accueillie favorablement et trouvera l'appui de du collègue échevinal.

### **Cultes**

Le collège échevinal poursuivra le réaménagement des chemins secondaires du cimetière de Bettembourg et prévoit une amélioration de l'auvent.

A Huncherange un embellissement du cimetière sera entamé et l'installation d'un auvent est prévue.

La possibilité d'aménagement d'un cimetière forestier en coopération avec une commune voisine sera étudiée.

En accord avec les responsables de l'Eglise catholique seront définis les édifices religieux destinés à l'exercice du culte. Le collège échevinal assurera une affectation digne et respectueuse de toutes les églises.

### **Jumelages**

Le collège échevinal continuera la bonne coopération et les échanges avec les communes jumelées Flaibano et Valpaços.

### **Coopération et aide humanitaire**

L'engagement communal en matière de coopération au développement et à l'aide humanitaire est maintenu, l'élaboration d'une convention réglant la coopération avec l'ONG « Beetebuerg hëlleft » sera proposée.

### **Finances et politique budgétaire**

Le collège échevinal maintiendra une discipline budgétaire marquée par la prudence et dépendante de l'évolution économique et financière du Grand-Duché.

Le plan pluriannuel de financement sera adapté en fonction du présent programme et soumis à une mise à jour régulière.

Le recours aux emprunts sera inévitable pour financer les grands projets d'infrastructure. Le collège échevinal veillera à respecter les recommandations des autorités supérieures.

\*\*\*

**Le collège échevinal s'engage à exécuter son programme dans le dialogue avec les citoyennes et citoyens. Des réunions d'information et d'échange seront organisées régulièrement et la participation active sera encouragée. Une phase de consultation précédera l'élaboration de tous les projets d'envergure.**

Bettembourg, le 1<sup>er</sup> décembre 2017